



Arcueil, le 11 avril 2014

**Beranger Delacotte
Jean-François Gay**
Co-secrétaires départementaux du SNES-FSU

A
Monsieur le
Directeur académique des Hauts-de-Seine

Objet : Circulaire concernant les exclusions définitives

Monsieur le Directeur académique

Nous avons pris connaissance de la circulaire datée du 27 mars que vous avez envoyée aux Chefs d'Établissements des Hauts-de-Seine et qui concerne les conseils de discipline. Vous leur demandez d'éviter l'exclusion définitive des élèves jusqu'à la fin de l'année. Cette injonction soulève à notre sens des difficultés et des risques importants, ainsi que des contradictions que nous souhaitons porter à votre attention.

Le conseil de discipline est souverain dans sa décision, et il est la seule instance assez informée pour se prononcer sur la sanction éducative à apporter à une situation. S'il décide d'exclure définitivement un élève, c'est qu'il a estimé que c'était la seule sanction envisageable. Il ne nous paraît pas souhaitable que les préconisations de la DASSEN interfèrent avec les délibérations dans les conseils de discipline.

Dans la circulaire, vous demandez également aux chefs d'établissement de trouver eux-mêmes un établissement d'accueil, dans le cas où une exclusion définitive aurait été prononcée. Ce sont pourtant le recteur et le DASSEN qui sont censés pourvoir à l'inscription de l'élève exclu dans un autre établissement. Cette pression exercée sur les principaux et les proviseurs ne nous semble pas favoriser la sérénité et l'impartialité des débats.

Cette circulaire provoque déjà des tensions dans certains établissements. Nous nous inquiétons des effets négatifs qu'elle pourrait avoir. Certains élèves et personnels rencontrent des situations de souffrance qui pourraient se dégrader de façon dramatique. Qui sera alors responsable ?

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur académique, nos salutations les plus respectueuses.

Pour la section départementale du SNES

Beranger Delacotte

Jean-François Gay